

Des compagnies au destin lié, un syndicat unique face à l'adversité

Depuis plusieurs semaines vous nous interrogez sur les liens que nous construisons avec le bureau Air France sur les carrières PNT. Vous êtes nombreux à trouver que tout semble figé et que rien n'avance.

Il est vrai que depuis « l'accord passerelle », il ne s'est pas passé grand-chose pour les pilotes des filiales. De plus, avec le recul suffisant à l'analyse, cet accord n'a pas été particulièrement performant. En lieu et place des 50 PNT par an promis, nous dénombrons tout au plus une moyenne d'une dizaine, quinzaine de PNT par an ayant pu bénéficier de cet accord pour intégrer Air France.

Au final, ce résultat confirme les réserves que nous avons émises et rappelons que les PNT des filiales s'étaient interrogés sur les motivations qui ont conduit à cet accord.

Maintenant que les élections internes du SNPL Air France et du CE Air France ont eu lieu, nous demandons à ce que les promesses soient suivies d'actes.

Il existe deux filiales régionales françaises dans le Groupe, auxquelles nous devons ajouter Transavia France. Tenter d'améliorer, voire de construire un accord Groupe seul dans son coin est voué à l'échec. Sans la mise en place d'une politique commune avec Régional et Britair sur ce sujet, il est totalement irréaliste d'espérer avancer.

La multitude des syndicats PNT ne permet jamais d'arriver à un consensus, les objectifs étant systématiquement revus à la hausse par le jeu de la surenchère syndicale...ce qui finit par annihiler toute action.

Les élections professionnelles récentes ont vu le SNPL Air France devenir la seule organisation syndicale PNT capable de signer des accords pour les PNT avec un score de 71 % des suffrages exprimés. Aucun autre syndicat PNT n'atteint les 30 % et seul un autre est représentatif avec 11 %, il s'agit du syndicat exclusivement Air France, le SPAF.

Plus que jamais, le SNPL Air France est le seul et unique interlocuteur pour nous, PNT filiales. Ne nous laissons pas bernier par des pseudo-promesses émises par d'autres syndicats PNT d'AF, ils ne pourront pas les mettre en œuvre. Aucun accord signé par le SNPL AF ne pourra être annulé.

Les représentants du SNPL AF sont désormais élus pour 4 ans. Plus rien ne peut les empêcher de répondre favorablement aux demandes des pilotes des filiales.

Nous sommes à l'aube d'une réorganisation en profondeur du court courrier du Groupe, qui verra vraisemblablement Air France piller sans vergogne les meilleures lignes franchisées des filiales.

Nous ne pouvons que constater, que de fait, nous sommes désormais l'équivalent de deux secteurs qui seront réorganisés selon le bon vouloir de notre donneur d'ordre.

Cela ne pourra se faire sans la mise en place d'une politique globale de l'emploi PNT dans le Groupe.

Le modèle de franchise est un leurre qui n'a aucune raison de perdurer. Nous n'avons réellement aucun fonds de commerce propre et encore moins d'autonomie dans les choix stratégiques de nos compagnies.

Rappelons que notre développement a été encadré par les accords de périmètre d'Air France. Ces accords créent des obligations en matière d'emploi des pilotes du Groupe et c'est cela que nous demandons.

Pour toutes ces raisons, le SNPL Britair et le SNPL Régional ont décidé d'unir leurs forces et de revendiquer une LCP commune au Groupe Air France ainsi que l'intégration des filiales dans le futur accord de périmètre des PNT d'Air France.

Nous vous demandons de ne pas douter de notre détermination à écrire le meilleur pour les 1000 PNT des filiales aériennes, nous vous demandons aussi de nous soutenir le moment venu en faisant preuve d'une détermination sans faille.

Nous sommes désormais à la croisée des chemins, le SNPL AF va devoir prendre ses responsabilités à l'égard des 1000 PNT filiales à qui il a fait des promesses.

Bons vols à tous.

A Roissy, le 29 mars 2011.

Les Bureaux ***SNPL BRITAIR ALPA & SNPL REGIONAL ALPA***